

**Zeitschrift:** La Croix-Rouge suisse  
**Herausgeber:** La Croix-Rouge suisse  
**Band:** 80 (1971)  
**Heft:** 4

**Artikel:** Février 1871  
**Autor:** Mauler, Louis  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-683361>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 12.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Février 1871

Dans l'un de nos précédents numéros, nous avons évoqué l'entrée des Bourbakis aux Verrières. Les pages qui vont suivre sont des extraits d'un «simple récit, écrit au courant de la plume», fait par un ancien président de la Société de la Croix-Rouge du Val-de-Travers, M. Louis Mauler, témoin de ces tragiques événements et auteur d'une plaquette intitulée: «Février 1871, Souvenirs personnels et intimes», publiée en 1912 à Fleurier, à l'Imprimerie et Lithographie Montandon Frères.

Nous avons scrupuleusement respecté le style, l'orthographe et la ponctuation de M. Mauler.

La Rédaction

«Les journaux nous avaient apporté la nouvelle de la conclusion d'un armistice de 21 jours, signé entre Bismark et Jules Favre, à Versailles. Chacun était content. C'était un moment de répit, dont tous ressentaient un vif besoin et un grand soulagement. Quand tout à coup on apprend, avec stupeur, que l'armistice ne concerne que les armées de Paris et de la Loire, et que l'armée de l'Est en est exclue. Oubli volontaire de Bismark, disent les uns, et impardonnable de Jules Favre.

L'armée de Bourbaki à Pontarlier, suivie de près par celle du général de Manteuffel, qui lui arrivait dessus à marches forcées, se trouvait en situation, ou bien de se défendre encore, ou de se laisser faire prisonnière, ou d'entrer en Suisse en déposant les armes. Ce fut un moment terrible pour le général Clinchant, qui avait remplacé Bourbaki à la tête de l'armée, que celui où il fut officiellement informé de son abandon.

Certes, l'armée française était encore en mesure de se battre à Pontarlier. Son artillerie occupait d'excellentes positions dominantes; elle ne manquait pas de munitions. Les régiments de l'armée régulière, malgré les fatigues excessives et les privations subies, ne demandaient pas mieux que de marcher en avant dans la plaine, champ de bataille propice pour empêcher ou retarder l'entrée de l'armée allemande dans la ville. Mais le général de Manteuffel avait fait annoncer que si la ville n'était pas évacuée le 1er février il la brûlerait, et cette menace brutale avait rempli de crainte les notables habitants. Ils exercèrent une si forte pression sur le commandant de l'armée, que celui-ci ne voulut pas engager sa responsabilité jusqu'à risquer une bataille.

La carte à payer par les habitants de Pontarlier fut chère. Outre les réquisitions en nature, celles en argent s'élèveront à une somme qu'on peut estimer à un demi-million de francs

et l'occupation prussienne dura jusqu'au mois de juin.

Pendant que ces événements se passaient, une partie de l'armée avait commencé la retraite par la route de Mouthe, Morez, St-Claude, St-Laurent. Il s'agissait surtout de mobiles, de troupes volantes, de convoyeurs, qui n'allèrent pas loin. Empêchés d'avancer, les uns se rabattirent sur Jougne, les autres s'égarèrent dans la grande forêt du Risoux, où ils périrent de froid et d'inanition.

De notre côté, c'est-à-dire de celui de la frontière des Verrières, l'accumulation des troupes françaises augmentait à tous les instants. La position devenait très critique.

Le général Clinchant déléguera alors un des officiers de son état-major, le colonel Cheval, des cuirassiers, pour avoir une entrevue avec le colonel Sieber, de Bâle, chef de l'état-major des troupes suisses. Les premiers préliminaires d'une convention furent posés et rapportés au général Clinchant, qui les ratifia.

Le bataillon 53, posté à l'extrême-frontière, luttait de son mieux pour empêcher toute violation du territoire. Il n'y parvenait souvent qu'à grand-peine, en s'armant de patience et de sang-froid. Parmi les éléments disparates acculés à la frontière, il se trouvait de mauvaises têtes qui ne voulaient pas entendre parler d'abandonner les armes. La nuit se passa dans des alternatives souvent dangereuses. Quand on songe à ce qu'une bagarre aurait amené à sa suite, on ne peut s'empêcher de frémir.

En ce cas, les troupes suisses massées au défilé du Pont de Vaux, près Travers, barrant le passage, très facile à défendre, les Français se frayant une route pour arriver dans le centre du Val-de-Travers, suivis, selon toute apparence, des Prussiens; c'est chez nous, au milieu de nous, que la bataille définitive aurait été livrée. Que fussions-nous devenus? On n'y songe qu'en tremblant, en se reportant à cette époque.

Le bataillon faisait bonne garde. Dans la neige jusqu'aux genoux, dans la nuit froide, nos braves troupiers enduraient patiemment leur position si précaire, conscients en eux-mêmes de leur devoir et se disant que ce qu'ils faisaient, c'était pour la Patrie. Mais, tout à une fin, la situation se corsait beaucoup; le moment décisif était venu.

Le major de Stockalper, au courant du traité qui se préparait, sabre nu, tenait le milieu de la route, entouré d'une des compagnies de son bataillon, baïonnette au canon. Les trois autres compagnies, ainsi que le bataillon no 35, bordaient la frontière en formant le cordon de deux côtés de la vallée.

Lui, était un colosse, un puissant militaire, qui en imposait autant par sa taille gigantesque que par son courage et son parfait sang-froid. S'apercevant d'un instant d'hésitation, de remous, il commanda d'une voix forte: *A droite et à gauche, débouchez les ceinturons! Rendez les armes!*

L'effet de ce commandement impératif se fit promptement sentir. Les uns jetèrent avec colère leurs armes et les munitions. D'autres avec plus de résignation et les autres enfin avec plus ou moins d'indifférence. Il est clair que pour les vrais militaires, ceux qui avaient fait toute la campagne, qui s'étaient battus en braves, de se voir ainsi privés de leurs armes, contraints de les déposer devant des troupes étrangères d'une petite nation, ce fut un moment bien cruel.

Mais le grand danger était passé, la Providence était venue à notre secours et, dès lors, il était permis d'espérer que rien de grave ne viendrait à compromettre la situation.

Cependant, la convention n'était pas encore signée à cette heure matinale. Les intéressés, réunis dans le bureau de la maison J.-L. Martin, aux Verrières, en rédigeaient et en discu-



A. B. Meuron.

*Les caves et les greniers de nos riches villages du Val-de-Travers sont bien vite épuisés, on doit leur envoyer des vivres depuis le centre du pays.*



*Neuchâtel est le point où arrivent ces convois continus d'hommes et de chevaux, ses collèges sont occupés, ses temples, ses hospices regorgent de blessés et de malades et la charité ne se relâche pas.*

taient les articles. Une heure plus tard, l'accord s'était fait de part et d'autre et l'acte signé par les parties. Tel fut le début de la longue exode qui venait de précéder ces événements et qui allait se poursuivre pendant bien des semaines.

Nos populations du Val-de-Travers étaient sur le qui-vive, anxieuses, il va sans dire, de ce qui allait se passer, mais tranquilles et conscientes, comprenant parfaitement la gravité de la situation et ce que l'on attendait d'elles. En un mot, elles étaient préparées et prêtes à supporter ou à subir tous les événements. Ici, à Môtiers-Travers, ce fut peu après les huit heures du matin que la tête de la colonne fut signalée venant de Fleurier. Sur le seuil de notre maison, ma vénérable mère et moi l'attendions. Quelle fut notre surprise! Seul, sans aucune escorte, ni ordonnance, ni domestique, isolé, le général Peytavin, triste, grave, accablé de douleur, ouvrait la marche. Monté sur son beau cheval de guerre, un bai brun, corpulent, il avançait, sa mâle figure encadrée d'une barbe noire reflétant l'état douloureux de ses pensées. Je me découvris devant lui et il nous rendit notre salut. Quant à ma pauvre mère, fortement appuyée sur mon bras, elle ne put retenir ses larmes à la vue du désastre inouï de cette

pauvre armée vaincue, souffrante, désorganisée, obligée d'emprunter le sol de la Suisse pour se réfugier et sauver son existence.

Immédiatement à la suite de ce général, venait un cortège des plus disparates, ramassis indescriptible de gens dignes d'appartenir à une Cour des Miracles. Des zéphirs, des turcos, des moblots, des éclopées, tous ce que la misère humaine peut rêver de plus triste. Ils pataugeaient dans une neige à demi-fondue, sans chaussures, les vêtements en loques, rieurs quand même, surtout les Africains, qui montraient leurs dents blanches, que faisaient ressortir leurs visages bronzés.

Une fois ce premier et pittoresque groupe passé, le défilé de l'artillerie commença. Avant l'entrée en Suisse, on avait laissé dans les forts de Joux un bon nombre de canons et beaucoup de munitions, mais il en restait un nombre suffisant pour nous faire assister à un défilé qui dura presque constant pendant les trois journées suivantes.

Les hommes étaient, en général, grands et forts, bien bâtis, et ne paraissaient pas se ressentir par trop de leurs souffrances. Mais, quel contraste entre ces soldats et leurs malheureux chevaux. Ces derniers, ferrés à plat, sans crampons, glissaient, faisaient des efforts, souvent

impuissants, pour maintenir leur équilibre et finissaient par s'abattre sur la route. En outre, ils crevaient littéralement de faim et s'attaquaient à tout ce qui leur tombait sous la dent. Le bois des canons, des caissons, les écorces des arbres, le long des routes, tout était rongé. Quelle horrible chose, et combien on était impuissant à y apporter un remède. Voilà la guerre!

A la suite de l'artillerie, qui occupait le milieu de la route, beaucoup de troupes, plus ou moins débandées, marchaient à pied sur les côtés. Puis, de temps à autre, un général bien monté suivi d'une escorte de cavaliers marchant à la file indienne, une dizaine environ, puis dans la grosse cavalerie, carabiniers à cheval, au grand manteau rouge, cuirassiers au manteau gris poussière et au casque à crinière.

Des régiments de marche, des bataillons de mobiles, des francs-tireurs, des lanciers, chasseurs à cheval, montés sur leurs petits chevaux barbes, agiles et infatigables. Il y en avait pour tous les goûts.

Au milieu de cette envahissante cohue, le côté pittoresque se trouvait aisément dans le train auxiliaire. En dehors des fourgons militaires qui accompagnaient les régiments, il y avait le train des convoyeurs, que nous avons d'ailleurs gardé et ren-



Dames lavant les pieds des blessés.



*Halte d'internés dans un village bernois.*

Croquis tirés de «Aux frontières — Neutralité — Humanité. 1870-1871» par A. Bachelin, Neuchâtel.

voyé depuis ici, sans le laisser pénétrer plus loin en Suisse. La promenade du village, ses rues hautes, étaient transformées en un vrai champ de foire. Des charrettes, des voitures, des roulettes, des omnibus d'hôtels, de gares, portant les noms les plus disparates d'Orléans, de diverses villes jusqu'au département méridional du Gers; tout y était au grand complet, et bon nombre de ces véhicules, qui avaient suivi l'armée, étaient encore habités par leurs soi-disant propriétaires, des officiers ou des femmes d'officiers — des bagages, des malles — conduits par des gens d'occasion, quelquefois réquisitionnés pour deux jours et qui se trouvaient chez nous après six semaines de route, sans savoir, le moins du monde ni où il étaient, ni dans quel pays ils vivaient. Et leurs pauvres chevaux, qu'ils ne savaient comment nourrir?

La récolte en foin avait été très faible et on nous réquisitionnait à raison de 10 fr. par quintal de 100 liv. pour les chevaux des officiers suisse et de l'artillerie. Il n'en restait pas pour les étrangers et au printemps nous nous sommes nous-mêmes trouvés à court et obligés de nourrir nos propres chevaux avec de la paille, du son, de l'avoine, le foin faisant défaut.

Il est de règle que dans une semblable agglomération d'hommes, les malades et les maladies ne manquent pas. C'est là aussi ce qui avait été prévu. Les salles des écoles, au nombre de quatre, avaient été débarrassées de leur mobilier scolaire et destinées, au premier moment, à loger des soldats suisses. Mais, dès le premier jour de l'entrée, il fallut songer à déménager ces derniers autre part pour y installer une ambulance. Certes, l'arrangement était bien primitif, et ne ressemblait en rien à ce que l'on voit dans un hôpital organisé de toutes pièces. Des matelas posés à terre, un peu de literie et de linge de corps, une forte litière de paille et quelques couvertures, là se bornait cette simple organisation. A côté de cela, trente-deux dames et demoiselles s'étaient spontanément réunies pour prodiguer à ces malheureux tous les soins qu'il était en leur pouvoir de leur donner. Avec un zèle, une abnégation et un courage que rien ne rebutait, sans jamais se lasser, ni le jour, ni la nuit, ces anges de charité s'efforcèrent de venir au secours de cette incommensurable misère. Non seulement les malades recevaient les soins de propreté les plus pressants, mais ils étaient nourris et pouvaient donner de leurs nouvelles à leurs familles dans l'inquiétude.

Par moments, la place venait à manquer. Quand on pense que, pendant la première semaine, 216 de ces malades passèrent dans cette ambulance, on se rend compte de ce que cela imposait de travail et de sacrifices. Il en mourut 9 entre le 7 février et le 22 mars. Tout le reste put être évacué sur la ville de Neuchâtel, aussitôt que leur état permettait qu'on les transportât.

Et, ce n'était pas à l'ambulance seulement, que des scènes semblables se passaient. Le temple paroissial était occupé par un régiment de mobiles. Oh! les misérables! Le spectacle était navrant! Lorsque, dans la soirée ou dans la nuit, on s'aventurait dans cet édifice, que l'on sentait l'odeur qui s'y répandait, que l'on entendait cette toux, qu'à juste titre on nommait «toux de moblot» et «catarrhe Bourbaki», il y avait de quoi faire reculer même les plus hardiment courageux.

Des scènes identiques se produisaient partout. Les autres locaux, les remises, les granges, offraient un même aspect et partout aussi on rencontrait de charitables personnes, chargées de provisions, de tasses, d'arrosoirs remplis de thé de tilleul, chaud et bien sucré, car qu'était-ce qu'une simple théière en pareille occasion?

Tous les médecins suisses étaient

incorporés dans l'armée et accompagnaient les troupes. Il n'en restait pas, et c'est par occasion seulement qu'au passage d'un régiment français, quelquefois, lorsque le temps le lui permettait, le médecin pouvait faire une courte visite à l'ambulance ou dans une des maisons particulières du village, où un malade se trouvait logé. Les médecins ont toujours accepté avec complaisance ce qu'on leur demandait.

Fort heureusement, il ne se trouvait aucun blessé dans le nombre des éclopés. Ceux qui, à la veille de l'entrée avaient soutenu la retraite dans un combat très meurtrier, sous les forts de Joux, avaient été hospitalisés dans le temple des Verrières-Suisses, où ils étaient soignés par les ambulances volontaires de Marseille.

Dans le village, principalement dans les habitations situées sur la grande route, des chaudières de soupe, des marmites de café bouillaient, que les troupiers avaient rapidement au passage se hâtant d'aller reprendre leur rang dans la colonne.

Mais, lorsqu'un cheval qui glissait venait à s'abattre, la colonne était forcément arrêtée jusqu'à ce qu'on ait réussi à le remettre sur pied, pour reprendre la marche. C'est pendant ces instants plus ou moins longs, qui se produisaient fréquemment, que nous fimes connaissance de quelques officiers et sous-officiers, avec lesquels nous avons conservé longtemps, et même encore maintenant, les plus agréables rapports. (...)

Le temps pendant lequel la frontière devait rester ouverte avait été limité à trois jours, donc jusqu'au vendredi soir, à 6 heures. Passé ce moment, aucune troupe n'était admise à pénétrer en Suisse. Nous vîmes alors arriver, dans le courant de l'après-midi, le 42e régiment de marche, un de ceux qui venaient de soutenir la retraite en se battant vaillamment près de la ville de Pontarlier. (...)

Le 42e régiment de marche nous arrivait vers les 4 heures de l'après-midi. Cette vaillante troupe marchait en bon ordre, pour ce qu'il en restait, tout au moins douze à quatorze cents hommes, car elle s'était battue partout et avait éprouvé de sensibles pertes. Une quarantaine de ses blessés dans le combat de la veille étaient soignés dans le temple des Verrières.

Dans notre village, tous les locaux étaient plus que remplis, pas moyen d'y loger un homme de plus, nous en avions près de quatre mille cinq cents ce même soir, et pas de troupes suisses pour nous garder. Le bataillon 53, du Valais, était encore à la frontière.

Qu'allions-nous devenir? Nous commençâmes à parlementer avec les

officiers, à leur expliquer notre situation et à leur persuader qu'il n'y avait autre chose à faire pour eux que de camper encore une nuit dehors, à la belle étoile. D'accord avec le Conseil communal, nous leur promîmes du bois pour se chauffer et, quant aux officiers, nous leur offrîmes de faire ensuite de les nourrir et loger le mieux que nous le pourrions.

Ces Messieurs virent bien que nous étions sincères et, après quelques mots échangés entre eux et leurs sous-officiers, l'ordre de stationner fut donné. La place assignée était cette plaine en triangle entourée par la rivière la Reuse, que l'on désigne sous le nom de la «Bergerie».

Dès que le bois eût été amené le campement fut vite établi. Nous avions affaire à des troupiers d'Afrique, très débrouillards et rompus au métier des armes. (...)

Si ce passage de l'armée française avait dû s'effectuer une semaine avant, par des nuits noires et avec 25 à 30 degrés en dessous de zéro, que fussions-nous devenus? Il n'est pas possible de le savoir. (...)

Pendant ce temps, l'ambulance établie principalement dans les salles d'école et autres locaux du voisinage ne désemplissait pas. Plus d'une centaine de malades s'y trouvaient installés, tant bien que mal, du mieux qu'on pouvait: varioleux, typhoïques, fièvreux, pleurétiques, catharrieux, boiteux, mais doux et résignés, ne se plaignant pas et se montrant heureux et reconnaissants des soins qui leur étaient prodigués. Les médecins suisses n'étaient pas rentrés encore du service.

Aucun décès n'était encore survenu. Le premier qui se produisit arriva dans la journée du 7 février et fut suivi de deux autres le 10 du même mois. Ce n'était pas, le plus souvent, la ou les maladies dont ils étaient atteints qui les emportaient. Ils mouraient plutôt de faiblesse, d'épuisement, de consomption.

Au suprême moment, ces malheureux cherchaient à se dresser sur leur séant, ouvraient de grands yeux extatiques, un hoquet, retombaient... c'était la fin, le dernier soupir.

Quand nous les questionnions sur leur état, ils nous faisaient souvent cette étrange réponse: «*Nous avons le sang gelé!*» — car telle était l'impression qu'ils ressentaient.

La semaine qui suivit vit une ambulance française organisée à Fleurier par les soins de médecins appartenant à des régiments de cavalerie. Sur l'appel qui leur fut adressé, ces messieurs vinrent chaque jour visiter nos malades et, de la sorte, on put, dès que le nombre diminua, s'occuper plus spécialement de chacun d'eux et leur accorder une meilleure installation. Pour plu-

sieurs, ceux qui avaient conservé un certain ressort, ce fut leur planche de salut, mais pour neuf des autres, qui succombèrent, tout secours humain arrivait trop tard, ils étaient perdus sans rémission. (...)

Nos autorités communales, conscientes du danger qui résultait nécessairement des épidémies apportées par cette agglomération de soldats épuisés, avaient pris de sérieuses mesures de désinfection. Un cas de variole noire, la vraie, avait atteint un habitant du village, qui y succomba rapidement et fut enterré de suite. Ce fut le seul et, chose remarquable, des trente-deux dames qui s'occupaient de l'ambulance et y donnaient leurs soins constamment, comme aussi d'autres personnes qui y faisaient de fréquentes visites, aucune ne se trouva contaminée. — Je fais une légère erreur, une de ces demoiselle, encore vivante et en bonne santé, prit légèrement la petite vérole, sans cependant en conserver la marque. (...) On a évalué à 56 mille hommes et 8 mille chevaux le nombre des troupes qui entrèrent en Suisse par les Verrières et passèrent par le Val-de-Travers. Plus environ 26 mille hommes et 3 mille chevaux qui, depuis les forts de Joux, prirent la route de Jougne pour arriver sur Vallorbe et le canton de Vaud. Enfin, quelques mille encore, qui parvinrent, après de grandes difficultés et de fatigues, à se frayer un passage sur les routes du Haut-Jura français, sans pénétrer en Suisse.

Pendant bien des semaines, après ce passage, nos routes furent presque impraticables pour des voitures sur ressorts, à moins de marcher très lentement. L'artillerie les avait défoncées et elles ressemblaient, en petit, aux vagues de la mer.

Le dernier des Français mourut ici, le 22 mars et fut enterré le 24 dito. C'était un grand et fort gaillard, artilleur, de la Meurthe, âgé de 24 ans, que sa vieille mère désolée vint accompagner à sa dernière demeure. Tous reposent dans notre cimetière, à l'ombre de chœur de notre vieille église.